



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE ET DU CIMETIÈRE DE L'HOPITAL

L'Hôpital 12550 Montclar

asshop@orange.fr

<http://eglisehopitalmontclar.jimdo.com>

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2022

Le 17 décembre 2022 à 11h, les membres de l'association des Amis de l'église et du cimetière de L'Hôpital se sont réunis à la salle de réunion de la mairie de Montclar en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal. Neuf personnes étaient présentes (Six membres de l'association s'étaient excusés et étaient représentés par les membres présents).

L'assemblée était présidée par Christine Brenta, présidente de l'association, assistée de Franck Blondeau et du secrétaire de séance, Sébastien Boyer. Conformément aux statuts, le quorum est fixé « au nombre de personnes présentes ou représentés ».

Au cours de l'assemblée, la présidente a présenté les points suivants :

1) **Rapports financiers** :

Les bilans financiers 2021 et 2022 (quasi définitif) ont été détaillés par Geneviève Bec, trésorière de l'association.

En résumé pour 2021: Recettes = 1210 € / Dépenses = 120 €

Solde Exercice 2021: 6259 €.

En résumé pour 2022 (non définitif): Recettes = 1250 € / Dépenses = 153 €

Solde Exercice 2022: 7759 €.

Nous avons reçu cette année au total 250 € de cotisations avant l'AG.

2) **Bilan année 2022:**

Pas de travaux complémentaires réalisés cette année, mise à part le nettoyage régulier du site et des abords, entièrement effectué par les bénévoles de l'association.

3) **Projets de travaux** :

La présidente a donc poursuivi sur la présentation des différents projets de travaux que nous avons déjà évoqués lors de la dernière assemblée générale,

- **Rebâtir une partie de mur côté Autel et remonter l'oculus**
 - Franck Blondeau avait réalisé une simulation photo de ce projet, présentée en séance
 - Un devis de Main d'œuvre a été réalisé pour ces travaux (par M. XXX, de Coupiac) : il s'élève à 3830 €.
 - Ces travaux seront réalisés en réemployant des pierres du site
 - L'association devra en plus fournir le sable et la chaux,
 - => Le lancement de ce projet a été approuvé par l'assemblée

- **Rebâtir la fenêtre de la chapelle nord, dont nous avons aussi les pierres**
 - elle sera positionnée sur le mur situé au dessus de l'autel de la chapelle, qu'il faudra restaurer en même temps
 - Ces travaux seront réalisés par les bénévoles de l'association
 - Ce projet est approuvé aussi par l'assemblée, mais pas planifié à court terme

Suite à cette présentation, les membres présents ont échangé à nouveau sur la possibilité de remonter totalement l'arc triomphal de la chapelle, ainsi que les voûtes du chœur :

- compte-tenu du manque d'une partie des pierres de taille des arcs (soit absentes, soit cassées) et aussi de l'absence totale de mur et de contrefort côté Nord : cela semble très difficilement envisageable
 - certains membres ne sont pas du tout partisans de reconstruire la chapelle et préfèrent conserver son état actuel.
 - Ce projet n'est pas prévu par l'association.
-
- **Créer un abri pérenne pour les pierres de taille en remplacement de la serre actuelle**
 - Installer un abri (type abri pour chevaux, présenté à l'assemblée)
 - Fermer cet abri avec des grilles en fer forgé qui permettent aux visiteurs de voir les pierres
 - Le tout à l'emplacement de la serre actuelle, mais avec une emprise un peu plus grande afin de pouvoir y rentrer toutes les pierres de taille.
 - Ce projet est approuvé par l'assemblée
 - Mais pour le réaliser il faut
 - clarifier son emplacement (actuellement la serre est à cheval sur 1 chemin public et une parcelle abandonnée)
 - la présidente présente les démarches réalisées auprès du notaire de Réquista pour retrouver le propriétaire de cette parcelle : elle est « sans maître »
 - Marina Vidal, maire de Montclar, présente à l'assemblée, va voir à la demande de l'association s'il est possible d'engager des démarches pour acquérir cette parcelle au nom de la commune afin d'y installer l'abri.
 - Établir tous les devis pour valider le financement
 - **Aménagement des abords pour améliorer la visite du site :**

- Installation de bancs, d'un panneau d'information
- l'assemblée est d'accord sur le principe
- mais reste à
 - réaliser la maquette du panneau
 - préciser le devis de ces aménagements.

Pour tous ces projets, l'association doit monter un dossier de financement complet pour demander des subventions auprès du Parc des Grands Causses et de la Région, avec le soutien de la commune de Montclar.

4) Questions diverses :

- Il faudra planifier une journée de nettoyage au printemps 2023 :
 - penser à diffuser l'information
 - car cette année l'association n'a pas trop communiqué, même si quelques bénévoles restent très mobilisés toute l'année sur l'entretien régulier du site
- Les membres présents ont ensuite échangé au sujet des actions à envisager pour mieux faire connaître de site
 - actions déjà réalisées :
 - tous les articles parus dans Le Progrès et le Midi Libre au fil des ans et des travaux
 - le site web de l'association (eglisehopitalmontclar.jimdofree.com)
 - Marina Vidal a proposé d'organiser la prochaine exposition des photos anciennes de Montclar l'été prochain sur le site de l'église de l'Hôpital, en commun avec l'association « Vivre à Montclar »
 - Cette proposition a été approuvée par l'assemblée.
- En réponse à une question de l'assemblée : Geneviève Bec précise que 20 membres ont cotisé à l'association à ce jour (+3 à cette AG)

5) Membre d'honneur :

La présidente informe l'assemblée que le C.A. De l'association a décidé de nommer Marina Vidal, maire de Montclar, membre d'honneur.

6) Conseil d'administration :

Le Conseil d'Administration reste inchangé :
Geneviève Bec, Franck Blondeau, Sébastien Boyer, Christine Brenta, Marie Thé Fort et Alain Gensac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Montclar le 17/12/2022.

La Présidente de séance
C. Brenta

Le Secrétaire de séance
S. Boyer